



Direction générale des services
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

Extrait des délibérations
du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes
Séance du lundi 12 octobre 2020

N°14 – D. 12.10.2020

L'an deux mil vingt, le douze octobre à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur LAKHNECH Yassine, président.

Point à l'ordre du jour :

6.1. Répartition de la CVEC 2021

Membres présents : LAKHNECH Yassine, BERRUT Catherine, SCOLAN Virginie, PERSICO Simon, MERLE Elsa, BARBIER Emmanuel, BERZIN Corinne, SCHWARTZ Jean-Luc, LAMBLIN Jacob, LETUE Frédérique, LE ROY Anne, ADAM Véronique, VINCENT Thierry, ALTISEN Karine, RIFFARD Coline, FORESTIER Gérard, CHALON Nathalie, BORRAS Isabelle, MICHEL Mickaël, OUDART Martin, MOREAU Clélia, COURTOIS Nathanaël, DAVAI Camille, MANDROUX Thomas, KELLOUAI Wanda, PARET Jérôme, CORVAISIER Bénédicte, SAMSON Yves, DESPREZ Frédéric, FEIGE Jean-Jacques.

Membres représentés : MERMILLOD Martial (donne procuration à MERLE Elsa), SCOTTO D'ARDINO Laurent (donne procuration à SCHWARTZ Jean-Luc), BESSIERES Bernard (donne procuration à ADAM Véronique), TERRIER Laurent (donne procuration à RIFFARD Coline), NEUDER Yannick (donne procuration à LAKHNECH Yassine), BOLF Edith (donne procuration à BARBIER Emmanuel).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Vu l'avis du comité technique du 7 octobre 2020,

Vu le passage en commission CVEC du 8 septembre 2020,

Vu le passage en commission vie étudiante du 24 septembre 2020,

Considérant la répartition de la CVEC 2021 comme présentée en annexe :

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la répartition de la CVEC 2021 comme présentée en annexe.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	41
Membres présents	30
Membres représentés	6
Nombre de votants	36
Voix favorables	36
Voix défavorable	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la répartition de la CVEC 2021 comme présentée en annexe.

Publié le : 08/12/2020

Transmis au Rectorat le : 08/12/2020

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 12 octobre 2020
Pour le Président et par délégation

Pour le Président et par délégation
Le Directeur général des services
Joris BENELLE

Le Directeur général des services,
Joris BENELLE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



UGA
Université
Grenoble Alpes

CA

—
CVEC

Informations générales 2021

► CVEC 2020 – 2021

- 92€ payés par étudiant
- Financement à hauteur d'au moins 30% du budget CVEC de projets portés par des associations étudiantes et d'actions sociales à destination des étudiants,
- Financement à hauteur d'au moins 15% du budget CVEC pour la médecine préventive.

► ENSAG

- Souhaite bénéficier de l'attribution CVEC en tant que composante de l'EPE et non plus comme établissement
 - Pour mémoire CVEC 2020 à 59,92€ à l'exception ENSAG 37,92€

Comité CVEC 8.09.2020

Commission Vie étudiante 24.09.2020

► Le budget de la CVEC 2021 est réparti de la façon suivante

- 30% pour des projets communs opérés par
 - Culture - DCCST 4%,
 - Vie étudiante - DVE 10%,
 - Santé (centres de santé Grenoble et Valence) 16%
- 70% pour des projets spécifiques portés par les établissements composantes
- Exception de l'ENSAG :
 - 16% pour la santé
 - 84% pour leurs projets spécifiques
- Des temps d'échange réguliers seront organisés pour
 - Adapter la participation pour les projets si le montant CVEC baisse ou augmente de façon significative ;
 - Préciser et arbitrer les actions au sein des lignes budgétaires communes et éventuellement des soutiens exceptionnels sur fonds spécifiques
- Les coûts pour les espaces communs (EVE, ESCAPE, MDE) seront répartis a posteriori selon le nombre d'étudiants ; les contributeurs le prévoient dans le budget spécifique

Délibération

	Commun			Spécifique
	30%			70%
	santé	culture	Vie étudiante (accueil, handicap, égalité, précarité..)	sport, espaces vie étudiante, actions sociales, initiatives étudiantes....
UGA hors CAPM	16%	4%	10%	70%
CED- doctorants				
G-INP				
Sc PO				
	Commun			Spécifique
	16%			84%
ENSAG	16%	0%	0%	84%